

PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE ET ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

CONFÉRENCES DES PARTIES PRENANTES DU RHÔNE



2 mai 2024



Ordre du jour

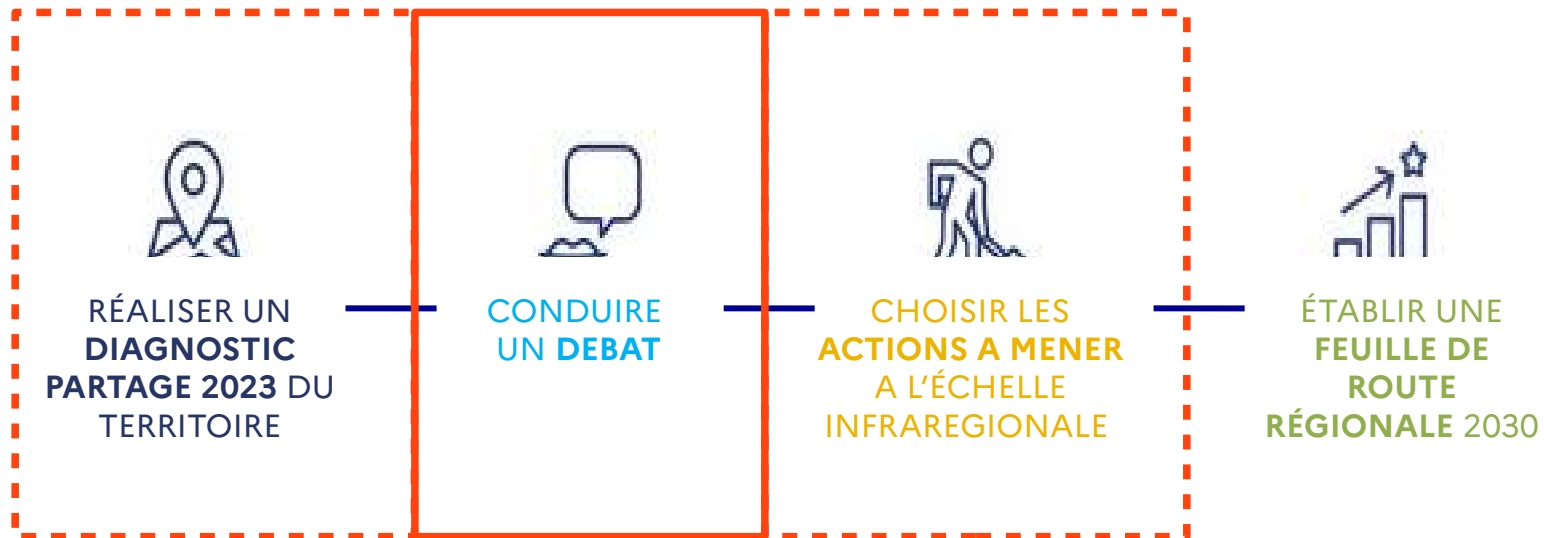
- Introduction : Rappels de méthode et objectifs partagés de cette conférence
- COP : quelle mobilisation locale et quels messages structurants ?
- CT-EnR : quelle mobilisation locale et quels messages structurants ?
- Présentation des travaux en ateliers
- Restitution des travaux en ateliers et perspectives



Ordre du jour

- **Introduction : Rappels de méthode et objectifs partagés de cette conférence**
- COP : quelle mobilisation locale et quels messages structurants ?
- CT-EnR : quelle mobilisation locale et quels messages structurants ?
- Présentation des travaux en ateliers
- Restitution des travaux en ateliers et perspectives

La démarche COP régionale



3 axes de travail :

- la préservation de la biodiversité
- la gestion des ressources naturelles,
- et la décarbonation (réduction des émissions de GES).

COP : Vue d'ensemble de l'articulation des démarches régionale et départementales



Niveau régional

COP AuRA
Enjeux régionaux
[Tenue le 21/12/2023]

6 GT sectoriels
(bâti., transp., énergie/déchets, indus., agri./alim./forêt, biodivers./ressources)

Réunion n°1 Réunion n°2 [Transports : 27/03] Réunion n°3 Réunion n°4

COP AuRA
Feuille de route régionale



Niveau départemental



COP 69
Enjeux départementaux
Réunion le 26/01 janvier + contributions avant le 15/03

Réunion Industrie
Réunion Transports

COP 69 [2 mai]
Priorités / Actions / Rôles / Besoins



Consultation du territoire et priorisation de l'action

Déclinaison opérationnelle

Feuille de route régionale à horizon 2030

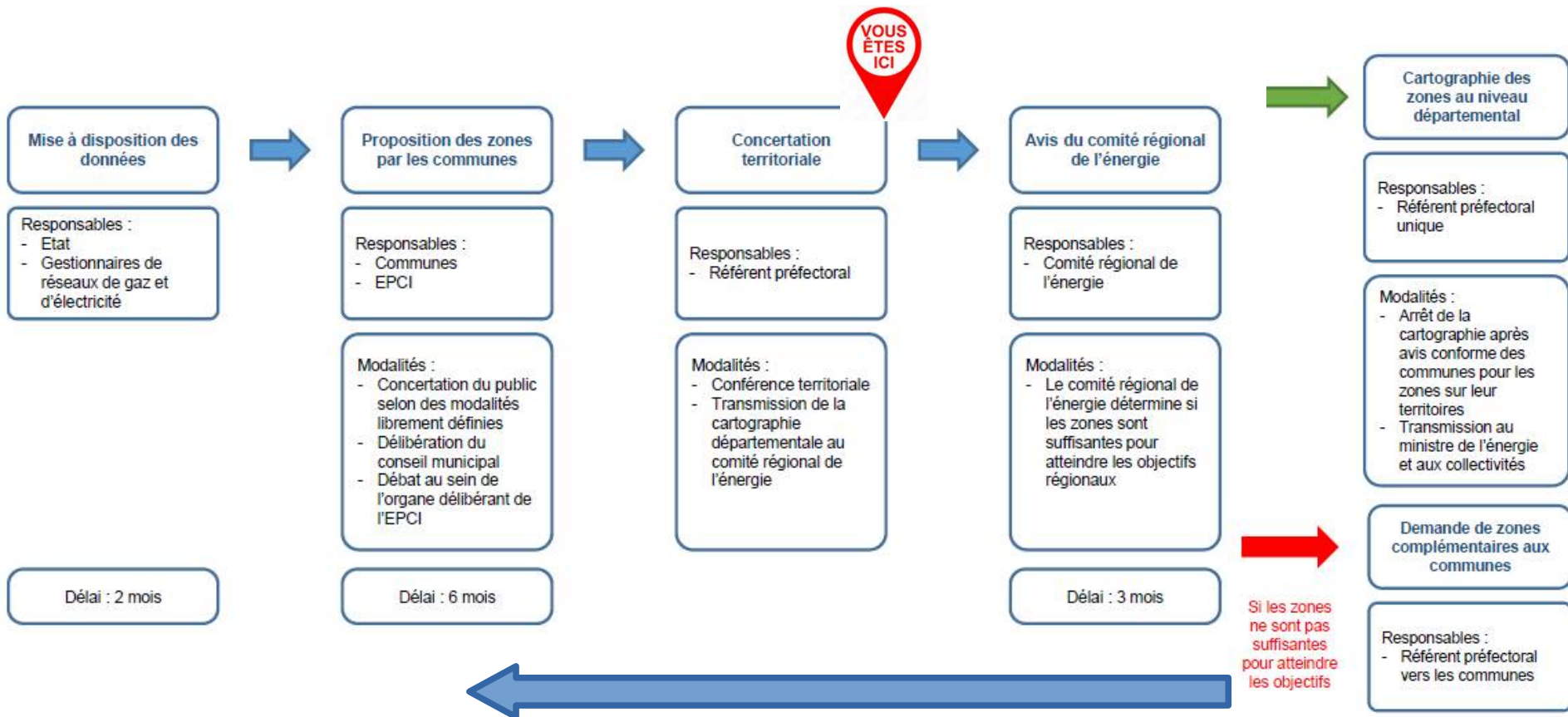
La démarche Conférence territoriale ENR

La loi 2023 175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables prévoit dans son article 15 la mise en place d'une planification ascendante des énergies renouvelables sur le territoire français.

Cet article demande aux communes de définir des « zones d'accélération » des énergies renouvelables.

Une conférence territoriale doit réunir l'ensemble des parties prenantes au niveau départemental pour faire un point d'étape de la démarche.

Schéma de principe de validation des ZA EnR



Les objectifs de cette double conférence

- Rendre compte de la dynamique enclenchée et la faire perdurer, voire la renforcer,
- Consolider le diagnostic territorial,
- Travailler collectivement
 - à l'identification des objectifs prioritaires pour le territoire pour participer à l'atteinte des objectifs régionaux,
 - et à la définition des actions concrètes à mettre en œuvre pour y parvenir.

Ordre du jour

- Introduction : Rappels de méthode et objectifs partagés de cette conférence
- **COP : quelle mobilisation locale et quels messages structurants ?**
- CT-EnR : quelle mobilisation locale et quels messages structurants ?
- Présentation des travaux en ateliers
- Restitution des travaux en ateliers et perspectives

Questionnaire : Les collectivités ont été appelées à donner leurs points de vue sur l'ensemble des leviers de la planification écologique

Transport de voyageurs

- Véhicules électriques
- Bus et cars décarbonés
- Réduction du besoin de déplacements
- Covoiturage
- Vélo
- Transport en commun
- Efficacité et carburants décarbonés des véhicules privés

Transport de marchandises

- Fret décarboné et multimodalité
- Efficacité et sobriété logistique

Bâtiments

- Rénovation dans le tertiaire
- Rénovation dans le résidentiel

Energie

- Electricité renouvelable
- Biogaz
- Réseaux de chaleur décarbonés

Industrie

- Décarbonation des sites industriels
- Produits bois

Agriculture et alimentation

- Changements de pratiques de fertilisation azotée
- Elevage durable
- Bâtiments & Machines agricoles
- Gestion des haies
- Gestion des prairies
- Pratiques stockantes
- Réduction de l'usage des produits phytosanitaires
- Agriculture biologique et de HVE
- Bouclage biomasse
- Loi Egalim / Climat et Résilience

Espaces naturels

- Sobriété foncière
- Gestion des puits forestiers
- Forêts sous gestion durable
- Points noirs prioritaires de continuité écologique
- Surface en aire protégée
- Restauration des habitats naturels

Eau

- Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau
- Protection des zones de captage d'eau
- Désimperméabilisation des sols

Déchets

- Captage de méthane dans les ISDND
- Valorisation matière des déchets
- Prévention des déchets
- Mise en décharge
- Taux de collecte

Bilan sur le taux de participation au diagnostic COP (tableur SGPE)

Analyses générales de l'échantillon

	Nombre de répondants	Part du total régional
Région	(Vide)	(Vide)
Départements	9	75 %
Intercommunalités	100	N/A
.. dont EPCI à fiscalité propre	97	59 %
.. dont communautés de communes	75	57 %
.. dont communautés d'agglomérations	17	61 %
.. dont métropoles et communautés urbaines	5	125 %
.. dont Syndicats mixtes et PETR	3	N/A
Communes	525	13 %
Total	635	N/A

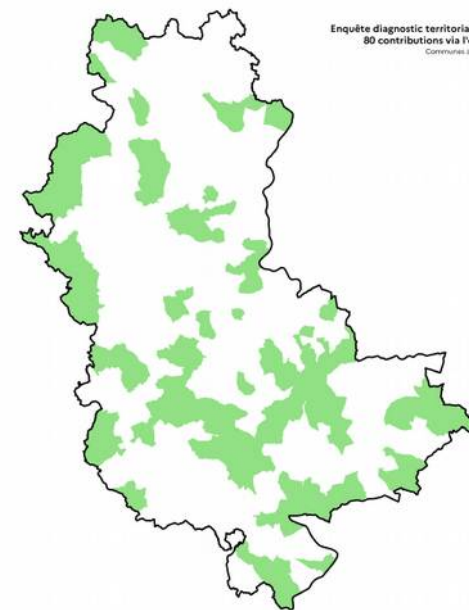
Analyses de l'échantillon par département

Répondants	Ain	Allier	Ardèche	Cantal	Drôme	Haute-Loire	Haute-Savoie	Isère	Loire	Puy-de-Dôme	Rhône	Savoie	Total
Département													9
EPCIs à F.P. (% du total)											11		97
											92 %		59 %
Communes (% couvert par EPCI ayant répondu)											75		525
											28 %		13 %

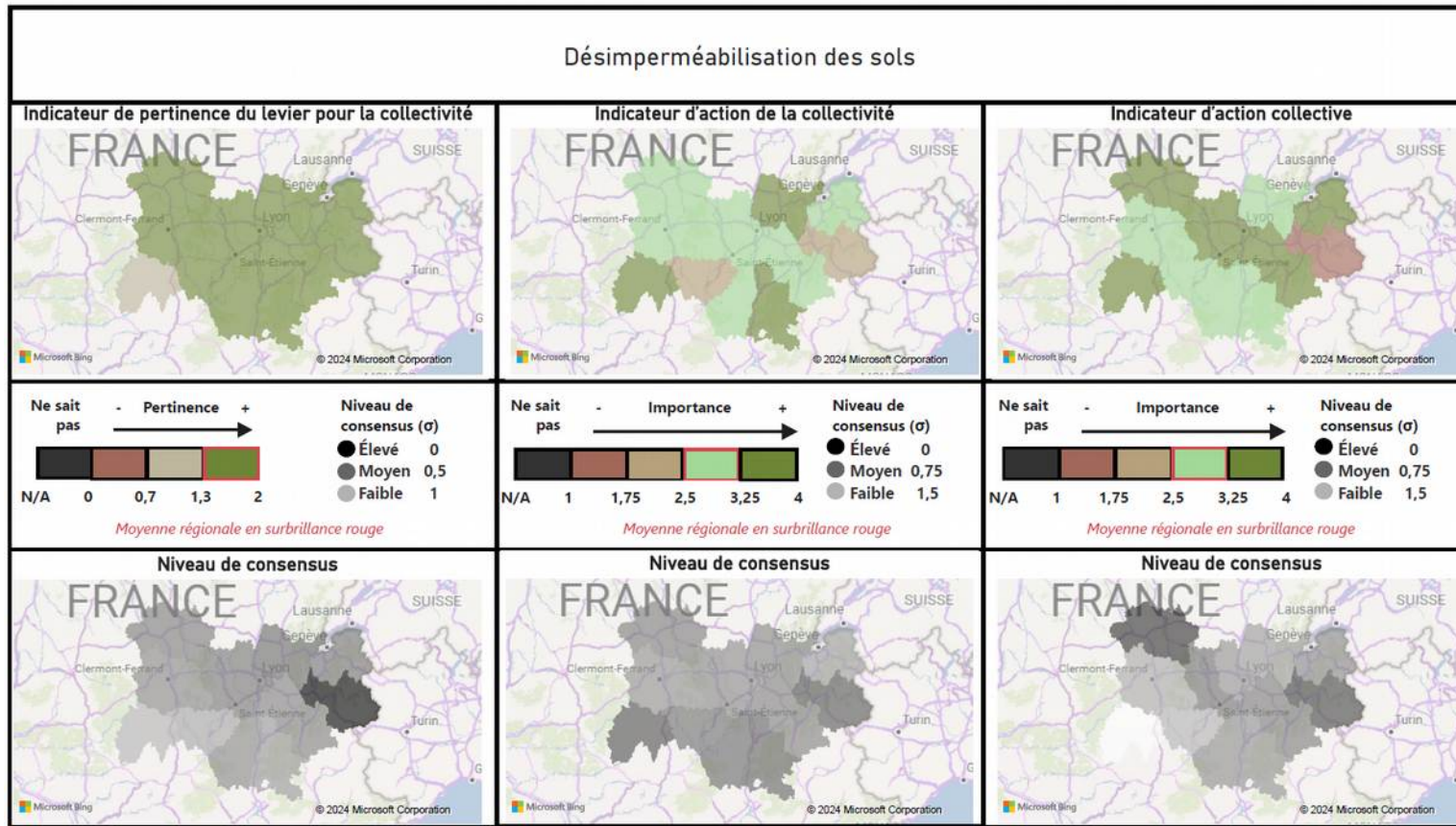
En fait, 12
soit 100 %

In fine, 83
soit 31 %

Diagnostic territorial pour la COP 2024 dans le Rhône 80 contributions communales à l'enquête du SGPE



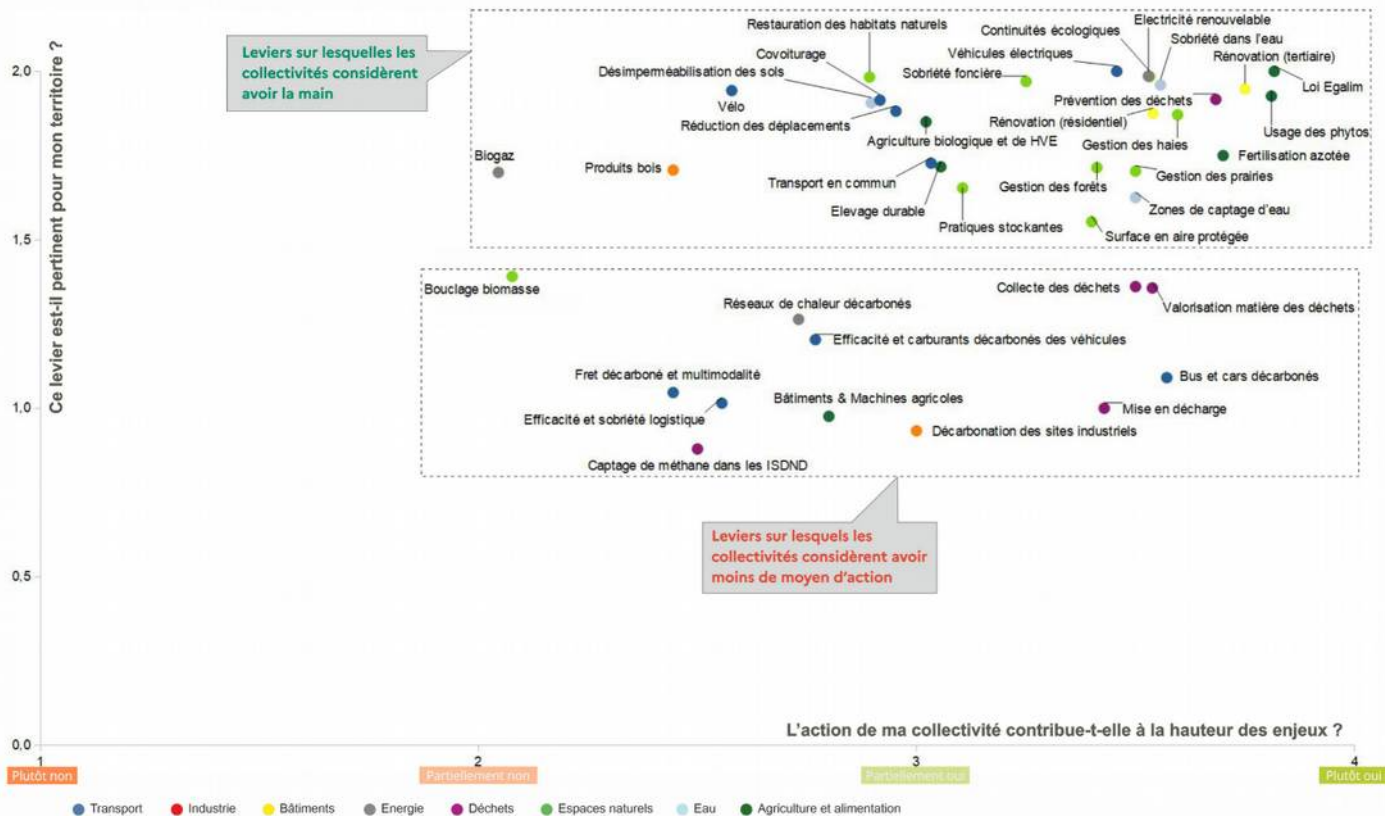
Exemples d'exploitation des résultats (1/2)



Exemples d'exploitation des résultats (2/2)

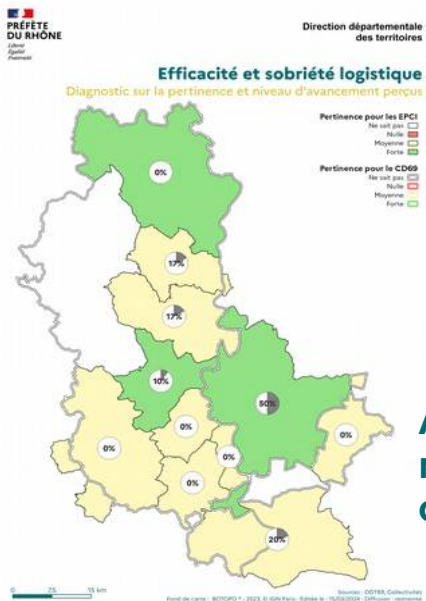
Mapping départemental des leviers : Rhône

Moyenne pondérée (Conseil départemental, EPCIs, communes)

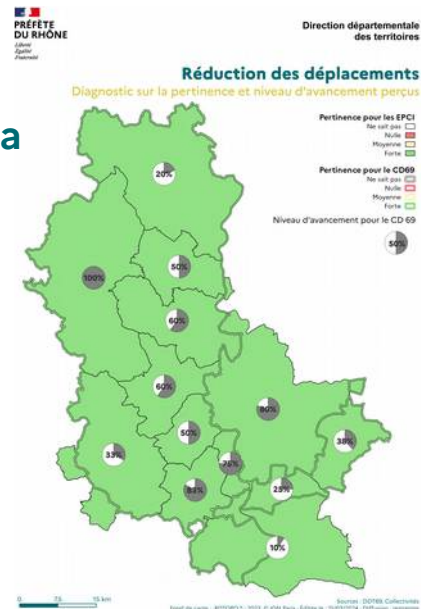


GT TRANSPORT : réuni le 18 mars 2024

Hormis ceux relatifs à la décarbonation des véhicules, des leviers sur la mobilité des voyageurs considérés comme pertinents et bien engagés



A l'instar du niveau régional, des leviers sur le transport de marchandises perçus comme plus difficiles à actionner par les collectivités rhodaniennes



GT INDUSTRIE : réuni le 9 avril 2024

Le GT était orienté à destination des PME / TPE en complément du GT régional.

→ Les principaux enjeux identifiés pour les PME / TPE : l'efficacité énergétique, la récupération d'énergie fatale, la sobriété hydrique, le photovoltaïque mais aussi les enjeux biodiversité.

→ La généralisation d'un soutien financier au diagnostic (efficacité énergétique, sobriété hydrique, etc.) pourrait permettre aux entreprises de lancer les investissements nécessaires (démonstration d'un retour rapide des investissements).

→ L'accessibilité des aides et financements des investissements pour les PME/TPE (ADEME, Agence de l'eau, etc.) est encore limitée.

→ Sensibilisation des entreprises sur le sujet de la biodiversité : des mesures peu coûteuses peuvent être mises en œuvre, comme l'éclairage nocturne, par exemple. Il faut mettre en relation les entreprises avec les associations (cf. l'exemple de BioMérieux et LPO).

→ Développer la sensibilisation des salariés aux enjeux de la transition écologique et énergétique.



Ordre du jour

- Introduction : Rappels de méthode et objectifs partagés de cette conférence
- COP : quelle mobilisation locale et quels messages structurants ?
- **CT-EnR : quelle mobilisation locale et quels messages structurants ?**
- Présentation des travaux en ateliers
- Restitution des travaux en ateliers et perspectives

Premiers éléments de bilan de l'exercice de définition des zones d'accélération

Une bonne mobilisation dans le Rhône (taux de mobilisation des communes de 39%)

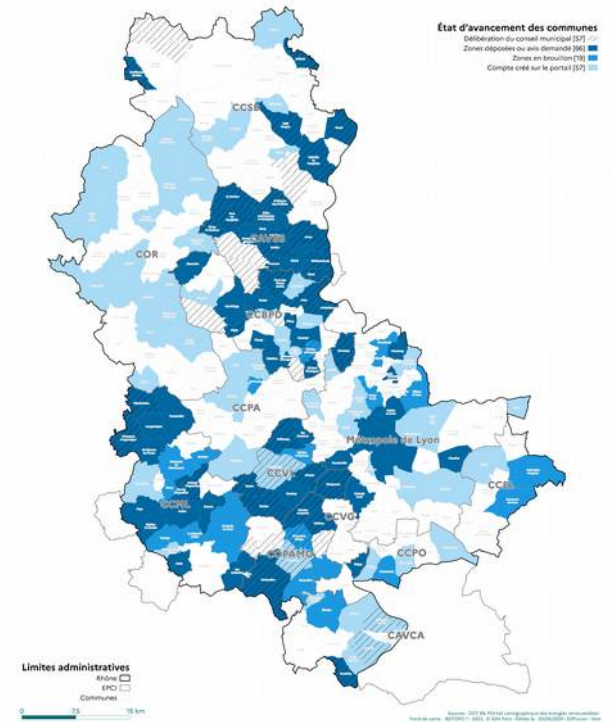
Un exercice nouveau : bâtir une stratégie EnR

- Comprendre les différents types d'EnR
- Maîtriser le territoire
- Des stratégie d'identification différentes (ex : PV toiture à la parcelle ou sur tout le territoire)

Des difficultés à maîtriser l'outil et les différentes phases pour tenir les délais

- Un portail rapidement mis en place mais avec des difficultés d'appropriation
- Différentes phase sur le portail : en cours – avis – dépôt
- Souvent absence des sous filières
- Manque de savoir faire, absence de moyens dédiés
- Phase de concertation, temps de la délibération
- Articulation commune / EPCI

Énergies renouvelables - Portail cartographique État d'avancement des communes



PROGRESSION DE LA DÉMARCHE DANS LE RHÔNE

AU 25/04/2024

Des territoires encore en réflexion au niveau de communes ou EPCI.

8

ateliers
organisés
auprès des
EPCI
>152
communes
participantes

126
(/266)

communes ont
ouvert un
compte sur le
portail
(soit 48 % des
communes)

104

Communes ont
délibéré,
ou déposé ou sont
en cours de
définition de zones
sur le portail

57

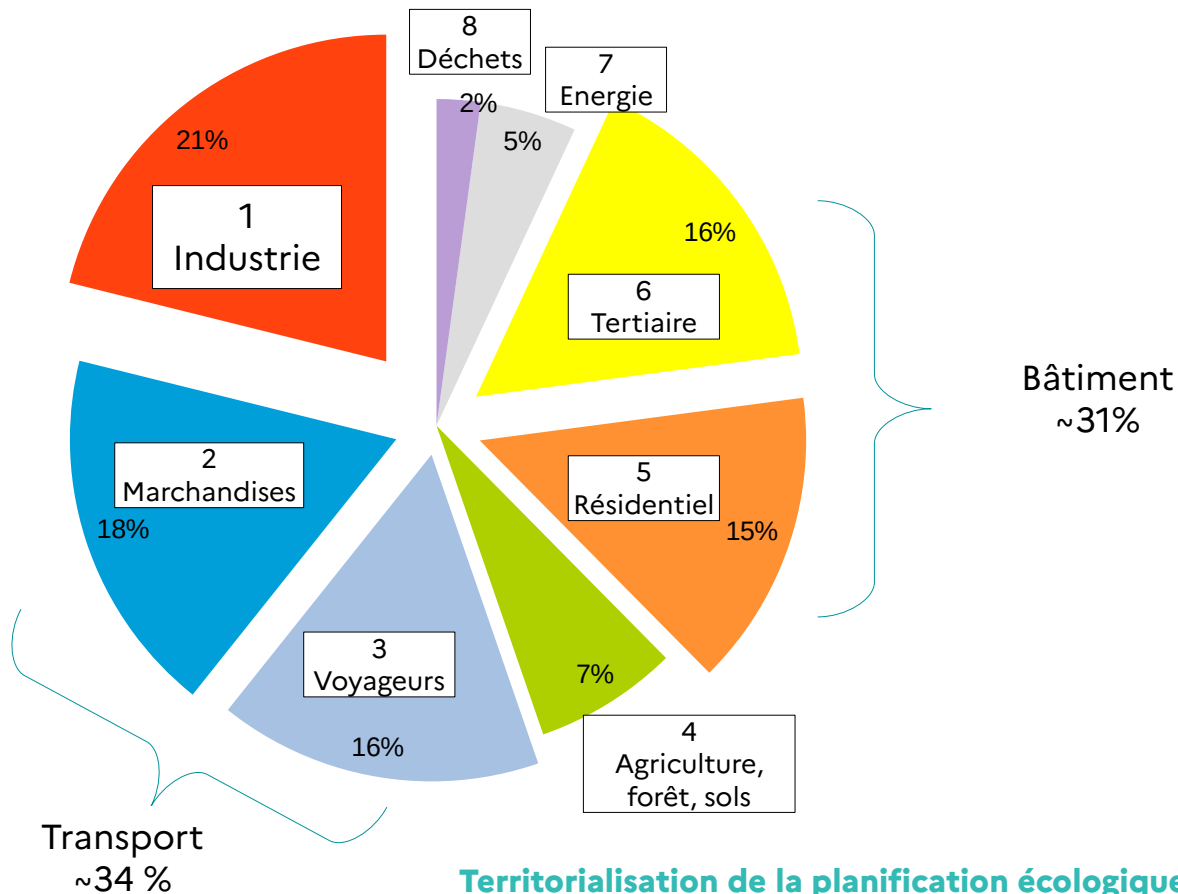
communes
ont délibéré
(soit 21 %)



Ordre du jour

- Introduction : Rappels de méthode et objectifs partagés de cette conférence
- COP : quelle mobilisation locale et quels messages structurants ?
- CT-EnR : quelle mobilisation locale et quels messages structurants ?
- **Présentation des travaux en ateliers**
- Restitution des travaux en ateliers et perspectives

Panorama des secteurs de décarbonation pour le Rhône



Le fonctionnement des ateliers

- Répartition en 4 sous-groupes par ordre alphabétique des noms de famille sur 4 thèmes :
 - Groupe 1 : De A à C > Commence par Bâtiments (salon Bonnefoy, après le café)
 - Groupe 2 : De D à G > Commence par Industrie (salon Nord, à hauteur du café)
 - Groupe 3 : De H à N > Commence par Transport (grand salon, côté Nord)
 - Groupe 4 : De P à Z > Commence par Énergies renouvelables (grand salon, côté Sud)
- 4 tours de 25' (au bout de 25', le Groupe 1 va prendre la place du groupe 2, etc.)
- Travaux itératifs pour identifier les défis prioritaires pour notre territoires et les actions structurantes pour les relever
- Possibilité de vous exprimer aussi sur les défis qui ne sont pas (directement) traités en ateliers via les fournitures laissées à votre disposition vers l'exposition des défis régionaux (près du café)



Ordre du jour

- Introduction : Rappels de méthode et objectifs partagés de cette conférence
- COP : quelle mobilisation locale et quels messages structurants ?
- CT-EnR : quelle mobilisation locale et quels messages structurants ?
- Présentation des travaux en ateliers
- **Restitution des travaux en ateliers et perspectives**

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

[Optionnel] - Questionnaire de recueil des actions à la feuille de route



COP AuRA - Votre action pour la feuille de route de transition écologique de la région

La transition écologique exige la mobilisation collective de tous les acteurs de la société, des grandes organisations à la société civile. En effet, il est essentiel de changer collectivement nos pratiques et de développer de nouvelles manières de produire et de consommer afin d'assurer un futur durable et désirable.

Ce formulaire a pour vocation de recueillir les actions "à fort impact" de votre organisation dans le cadre où vous souhaitez apporter une contribution à la feuille de route de transition écologique qui sera produite dans le cadre de la COP Auvergne Rhône-Alpes.

Nous vous invitons à contribuer sur le secteur et le défi prioritaire de votre choix, en veillant à être le plus précis possible sur l'action que vous souhaitez porter. Si vous avez plusieurs actions à partager, merci de remplir le formulaire plusieurs fois.

L'ensemble des actions proposées seront étudiées et intégrées, après validation de nos équipes, à la feuille de route régionale de la COP.

Si vous avez des questions vous pouvez contacter : cop@auvergne-rhone-alpes.gouv.fr.

* Obligatoire

Mon identité

1

Je représente...? *

Sélectionnez votre réponse

Suivant

- **Objectifs** : le questionnaire a pour objectif de recueillir les **actions à intégrer à la feuille de route** de transition écologique Auvergne-Rhône-Alpes des **acteurs volontaires**, dans le cadre de la COP. Son remplissage est optionnel.
- **Contenu** : il s'agit de proposer une ou plusieurs **actions** « concrètes » pour les secteurs et les défis de son choix, en veillant à être le plus précis possible sur les actions que les acteurs souhaitent mettre en place. Il est accompagné d'une note explicative permettant de prendre connaissance des questions en amont du remplissage des questions.
- **Modalités d'envoi** : le questionnaire sera envoyé à la suite de la réunion de ce jour et sera remplissable tout au long de la COP.

Le diagnostic porte sur 43 leviers concernant 10 thématiques...

Transport de voyageurs

1. Véhicules électriques
2. Bus et cars décarbonés
3. Réduction du besoin de déplacements
4. Covoiturage
5. Report modal
6. Efficacité et carburants décarbonés des véhicules privés

Transport de marchandises

7. Fret décarboné et multimodalité
8. Efficacité et sobriété logistique

Bâtiments

- Résidentiel*
9. Sobriété et isolation
 10. Suppression des chaudières au fioul
 11. Changement de chaudière gaz
- Tertiaire*
12. Sobriété et isolation
 13. Suppression des chaudières au fioul
 14. Changement de chaudière gaz

Energie

15. Electricité renouvelable
16. Biogaz
17. Réseaux de chaleur décarbonés

Industrie

18. Grands sites industriels
19. Industrie diffuse
20. Produits bois

Agriculture et sols

21. Changements de pratiques de fertilisation azotée
22. Elevage durable
23. Gestion des puits forestiers
24. Gestion des haies
25. Gestion des prairies
26. Pratiques stockantes
27. Sobriété foncière
28. Bâtiments & Machines agricoles

Espaces naturels

29. Points noirs prioritaires de continuité écologique
30. Surface en aire protégée
31. Forêts sous gestion durable
32. Restauration des habitats naturels
33. Réduction de l'usage des phytos
34. Agriculture biologique et de HVE

Alimentation

35. Loi Egalim

Eau

36. Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau
37. Protection des zones de captage d'eau
38. Désimperméabilisation des sols

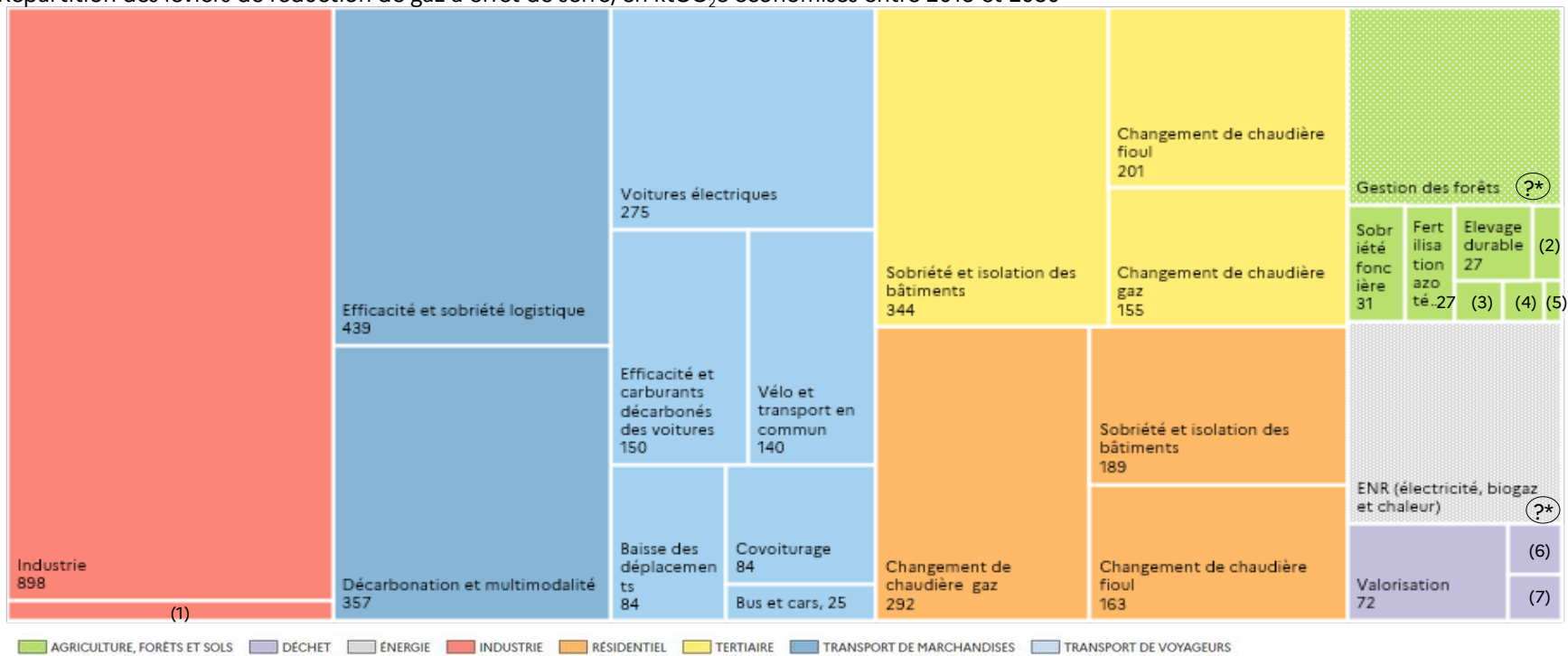
Déchets

39. Captage de méthane dans les ISDND
40. Valorisation matière des déchets
41. Prévention des déchets
42. Mise en décharge
43. Taux de collecte

...et chaque levier se décline en actions (>150) qui mobilisent toutes les parties prenantes.

Panorama des leviers de décarbonation pour le Rhône

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030

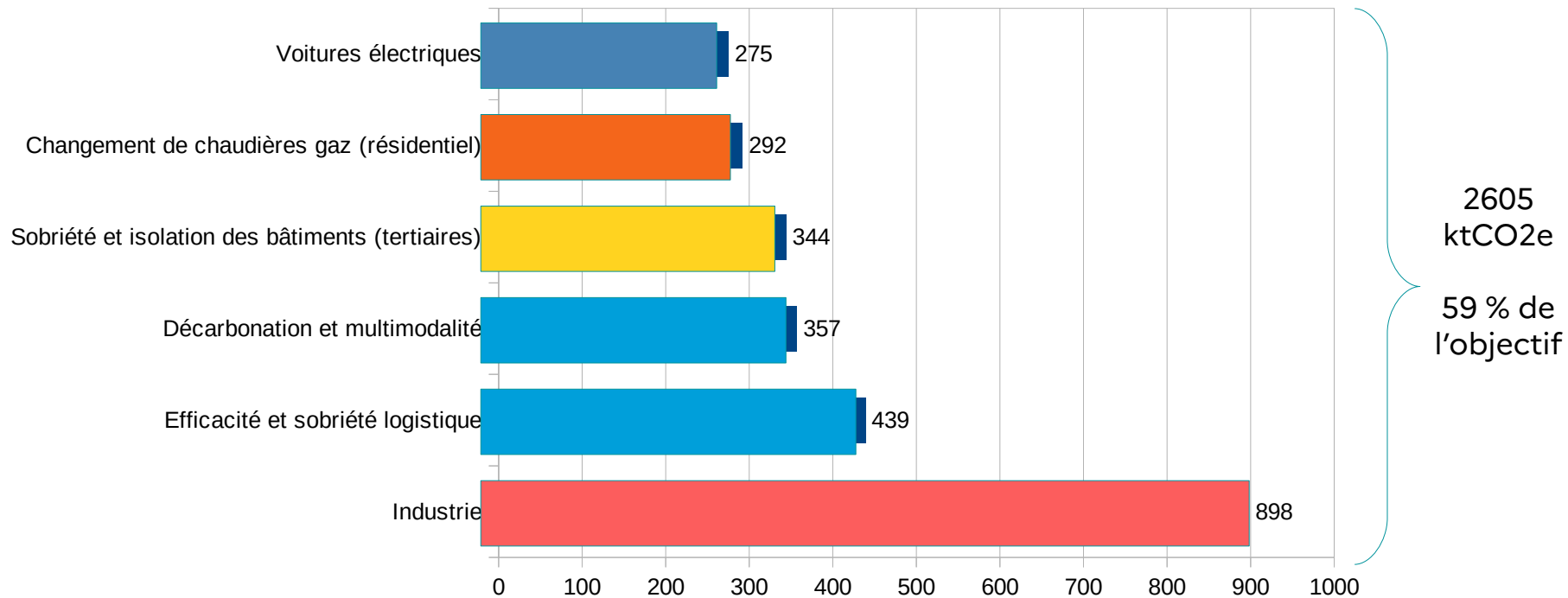


(1) Produits bois : 29 ktCO₂e. (2) Bâtiments & machines : 10 ktCO₂e. (3) Gestion des prairies : 9 ktCO₂e. (4) Gestion des haies : 8 ktCO₂e. (5) Pratiques stockantes : 3 ktCO₂e.

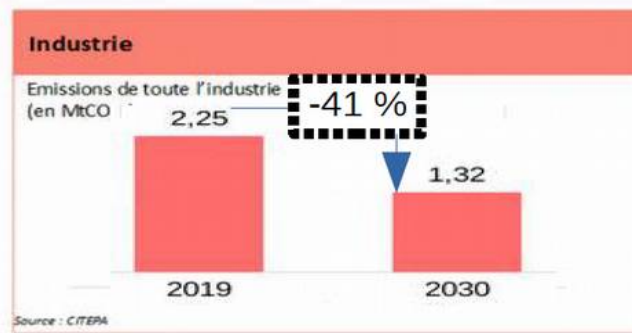
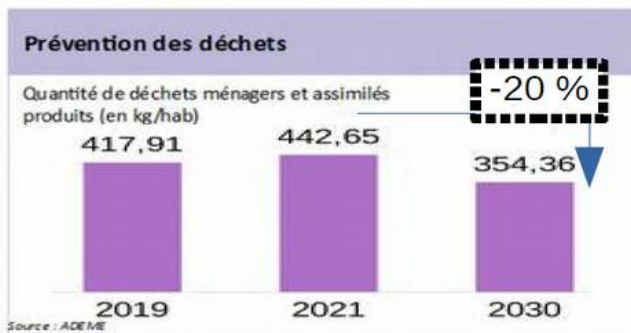
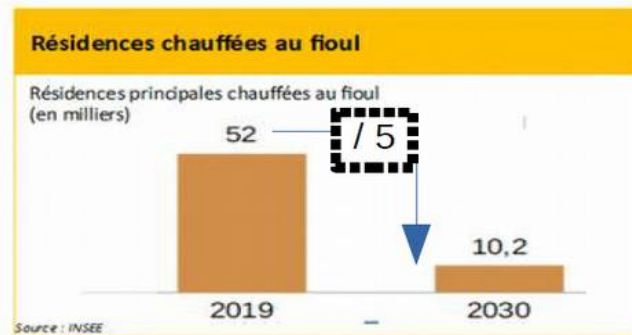
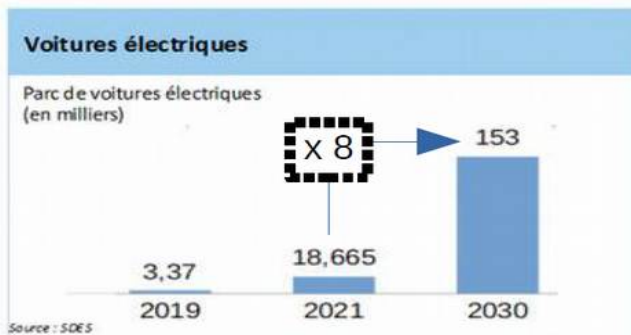
(6) Prévention des déchets : 12 ktCO₂e. (7) Captage de méthane : 11 ktCO₂e.

* Objectifs non départementalisés en l'absence de données comparables

Principaux leviers de décarbonation pour le Rhône



Les objectifs représentent des marchés importantes : ils justifient la nécessité d'une planification coordonnée !

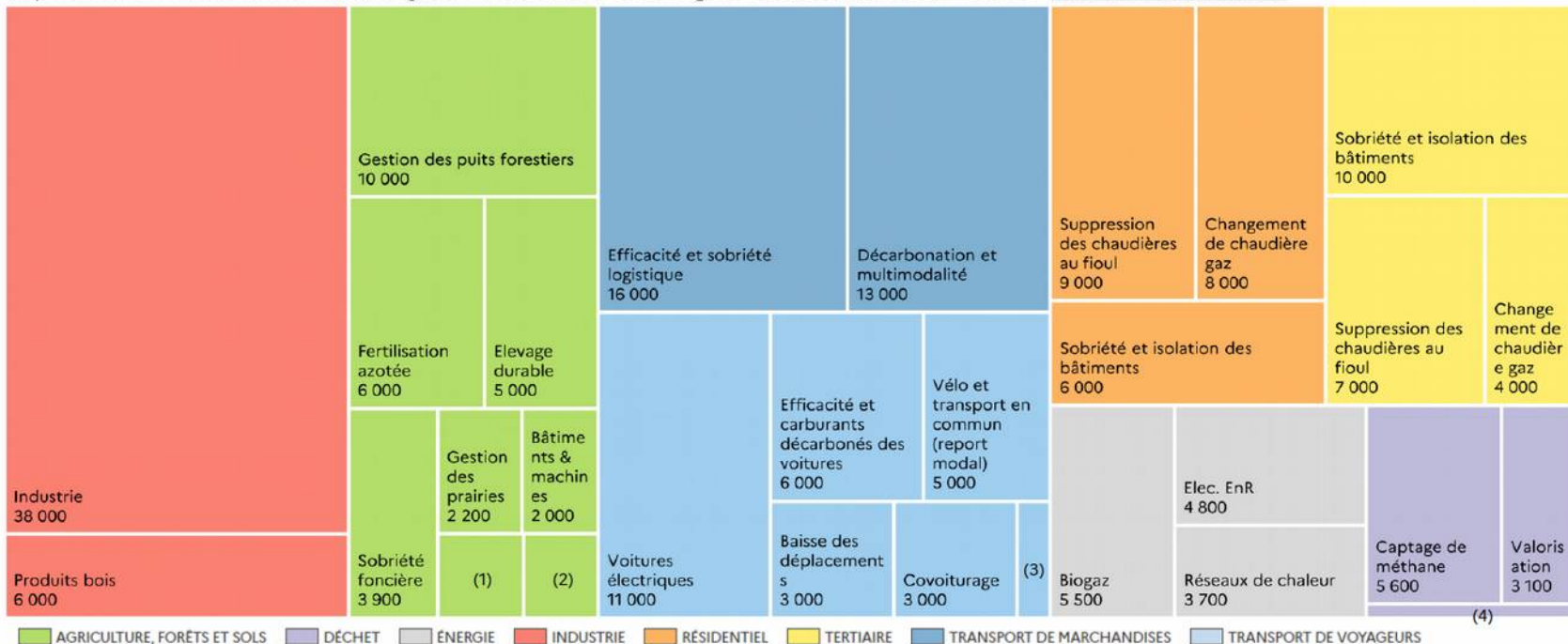


Exemples d'ordres de grandeur départementaux sur 4 leviers de décarbonation (DDT du Rhône)

Panorama des leviers de décarbonation à l'échelle nationale

Panorama des leviers de décarbonation adapté à la territorialisation

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030 - SNBC Version Run 1 bis

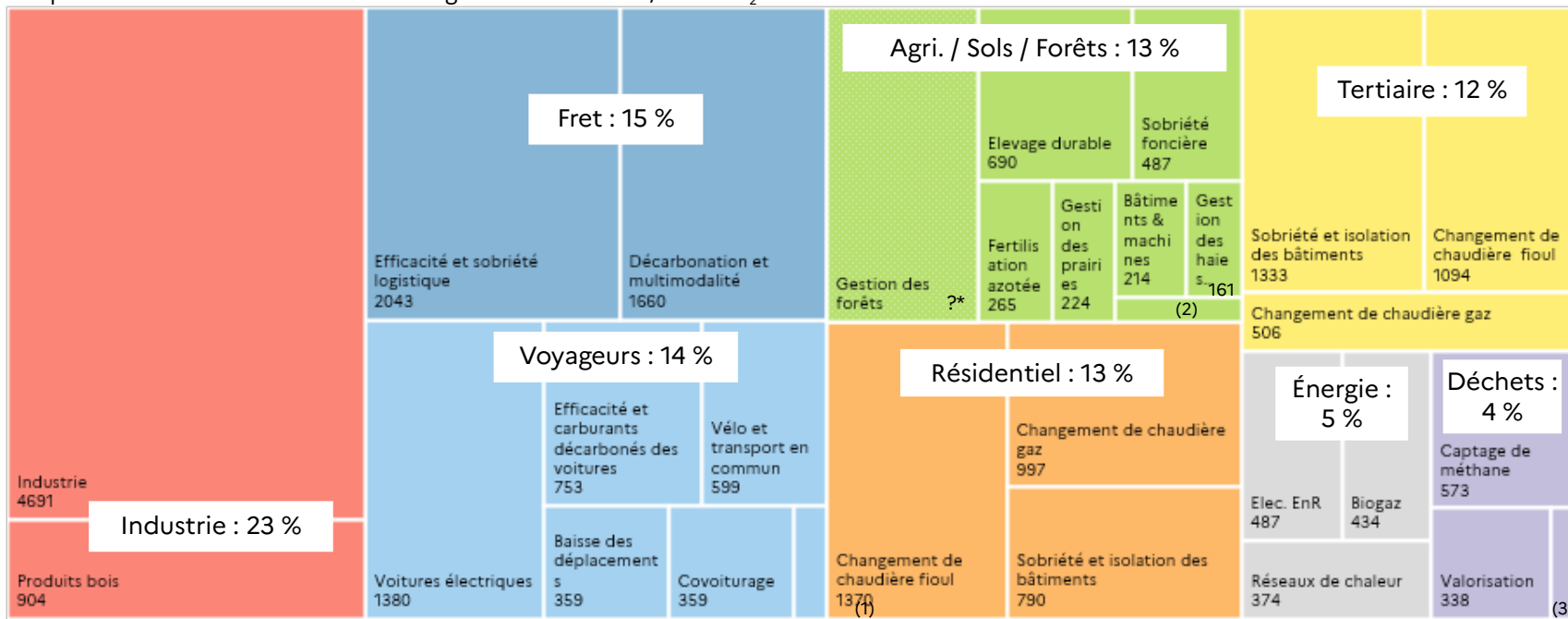


(1) Gestion des haies : 1500 ktCO₂e. (2) Pratiques stockantes : 1300 ktCO₂e. (3) Bus et cars décarbonés : 800 ktCO₂e. (4) Prévention des déchets: 600 ktCO₂e.

Panorama des leviers de décarbonation en région Auvergne-Rhône-Alpes

24 552 kt CO₂e

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030



AGRICULTURE, FORÊTS ET SOLS DÉCHET ÉNERGIE INDUSTRIE RÉSIDENTIEL TERTIAIRE TRANSPORT DE MARCHANDISES TRANSPORT DE VOYAGEURS

(1) Bus et cars décarbonés : 97 ktCO₂e. (2) Pratiques stockantes : 82 ktCO₂e. (3) Prévention des déchets : 67 ktCO₂e.

* Objectif non régionalisé en absence de données comparables sur l'état des forêts